

Les chalonnais doivent pouvoir donner leur avis...

Un terrain adapté pour les gens du voyage, près du centre-ville, constitue l'un des projets 2017, annoncés par le Maire lors de ses vœux. Parallèlement nous avons pris note de l'arrêt définitif de celui envisagé aux « Pirouets ». La gestion et l'organisation des aires d'accueil des gens du voyage relèvent de la compétence de la communauté de communes. Chalonnnes sur Loire dispose déjà d'un terrain d'accueil, avec 10 emplacements qui correspond aux besoins et aux dispositions réglementaires. Il appartient maintenant à la nouvelle Communauté de Communes d'étudier les besoins et de s'assurer de leurs répartitions sur l'ensemble du territoire.

Il est à souligner les coûts engendrés. L'aire d'accueil fait l'objet tous les 8 à 10 ans, suite aux dégradations, d'une réhabilitation complète. Celle réalisée en 2016 s'élève à 185 933 €. S'ajoute les frais de fonctionnement annuel, d'un montant de 67 867 €, en 2016.

Nous proposons que tout projet sur Chalonnnes, soit réalisé en concertation avec l'ensemble des élus et après consultation de la population et des riverains concernés. Il doit s'inscrire dans une démarche démocratique, en prenant en considération les contraintes budgétaires régulièrement avancées. Parallèlement notre ville a besoin de moyens structurels tels qu'une salle des fêtes. Des choix sont à réaliser et doivent correspondre aux besoins des administrés.

Parmi les autres dossiers d'actualités celui de la circulation et le stationnement à Chalonnnes. Les évolutions doivent également répondre aux exigences économiques des commerçants du centre-ville. Une Zone bleue est envisagée par la majorité pour résoudre les difficultés actuelles avec un contrôle policier. Nous sommes vigilants sur ce futur dispositif.

Sur demande du groupe d'opposition, une réflexion sur le devenir du site de l'ancienne COM COM a été relancée et analysée lors d'une réunion en commission le 6 février. Ce dossier était en « sommeil » depuis 2014. Il devrait aboutir prochainement.

Notre attention se porte également sur l'aménagement de la Rue du Vieux Pont. Des places de parking risquent de disparaître. Nous craignons que la situation du stationnement ne s'aggrave avec des conséquences négatives à terme pour nos commerces du centre-ville déjà fragilisés.

Là encore, nous proposons la création d'une véritable commission ad hoc d'élus, au-delà des membres de la majorité, pour travailler l'aménagement de ce quartier, aux côtés des urbanistes spécialisés chargés du dossier avec au préalable le recueil de l'avis des Chalonnais et des commerçants.

C'est notre façon d'envisager concrètement la démocratie participative. Le "vivre ensemble" souvent répété suppose en réalité **une véritable transparence et un dialogue en amont** permettant aux citoyens de donner leurs avis.